

LA PRODUCTION PORCINE FRANÇAISE FACE À SES DÉFIS

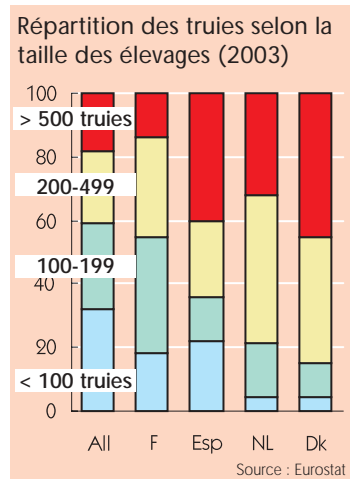
La production porcine française fait face à des enjeux importants : la compétition internationale s'accroît, les effets de la réforme de la PAC sont difficiles à cerner, l'élargissement de l'Union européenne a ouvert des marchés mais peut faire surgir de nouvelles concurrences...

Dans ce contexte d'incertitude, les élevages français resteront-ils compétitifs par rapport à leurs principaux concurrents européens ? L'analyse des structures de production constitue un préalable indispensable pour répondre à cette question, sous l'éclairage récent des dernières données de 2003.

Après avoir cru à rythme soutenu pendant quinze ans, la production française évolue depuis sept ans sur une trajectoire stabilisée à 2,3 millions de têtes (Cf. notre dernière Synthèse). Les données des élevages confirment cette stagnation : la dernière enquête de 2003 sur les structures a dénombré 15,1 millions de porcs, contre 14,9 au recensement précédent (RA 2000) et 15,1 à la même enquête de 1997. Vu sous l'angle des truies c'est même la baisse, compensée par l'amélioration de la prolificité et l'augmentation des poids d'abattage.

La concentration se poursuit

Le nombre des élevages de porcs a été divisé par trois entre 1988 et 2000. L'évolution se poursuit, avec une nouvelle perte de 12 000 détenteurs en trois ans, soit 21%, qui porte à 47 000 le nombre total d'exploitations ayant des porcs en 2003.



La baisse affecte en priorité les plus petites unités.

Les moins de 1 000 porcs ont perdu des élevages et des animaux, dans toutes les tailles. Parmi celles-ci, les moins de 100 porcs sont toujours les plus nombreux (deux tiers des exploitations), mais désormais ils hébergent moins de 1,5% du cheptel total. En 1988, ils détenaient encore 7% des animaux. Les catégories au dessus ne résistent guère mieux, avec une érosion comprise entre 9 et 13%. Ce sont les élevages compris entre 100 et 499 porcs qui ont le moins perdu. Face aux contraintes administratives, ils conservent une marge de manœuvre dans la limite du seuil des 450 animaux équivalent des Installations classées (régime de la Déclaration). En quinze ans, les élevages compris entre 100 et 1 000 porcs sont devenus deux fois moins nombreux, pour 40% de cheptel en moins.

Dans le même temps, le nombre des unités de plus de 1 000 porcs a doublé. Leur cheptel a presque triplé tandis que leur part des effectifs nationaux passait de 32% à près de 70% des animaux.

Ce mouvement de concentration n'est pas nouveau mais son rythme s'est fortement ralenti depuis 2000, le développement des élevages étant de plus en plus freiné par les règles environnementales et les procédures. La catégorie des 1 000-2 000 porcs connaît même une quasi-stagnation sur cette période récente.

Répartition des exploitations et des porcs selon la taille des élevages

Tailles	1988		2000		2003		Évol. % 03/00	
	Exploit.	Cheptel	Exploit.	Cheptel	Exploit.	Cheptel	Exploit.	Cheptel
< 100	148 716	900	43 460	256	31 725	221	- 27	- 14
100-499	13 706	3 529	7 022	1 961	6 373	1 879	- 9	- 4
700-999	5 560	3 864	4 094	2 930	3 575	2 583	- 13	- 12
1000-1999	1 911	2 515	3 460	4 788	3 443	4 924	0	+ 3
2 000 et +	446	1 404	1 513	4 935	1 675	5 489	+ 11	+ 11
Total	170 339	12 213	59 549	14 870	46 792	15 096	- 21	+ 2

Source : Agreste

Des élevages de taille moyenne

Comparé à ses concurrents européens, l'élevage porcin français est de dimension moyenne.

En 2003, 7 200 élevages détenaient 50 truies et plus. Ils représentaient 96% du troupeau national, pour une taille moyenne de 175 truies. Un peu plus du tiers du cheptel reproducteur (36%) se rencontre dans les 3 300 élevages compris entre 100 et 200 truies. Cette taille d'élevage constitue le modèle le plus représenté en France.

Les 1 400 élevages de 200 à 500 truies rassemblent 31% des animaux, tandis que les 230 unités de plus de 500 truies détiennent 14% du cheptel.

Si un peu moins de la moitié des truies françaises (45%) sont hébergées dans des élevages en ayant plus de 200, cette proportion est de 64% en Espagne, 78% aux Pays-Bas et 85% au Danemark. Elle n'atteint que 41% en Allemagne.

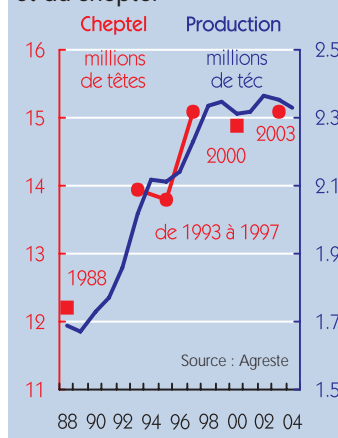
Les élevages dépassant 500 truies sont les plus nombreux en Espagne (1 150) où ils totalisent 40% du potentiel de production. Au Danemark ils sont 800, pour 45% des truies du pays, en forte croissance puisque de 1999 à 2003 leur nombre a progressé de 68% et leur cheptel de 75%. Aux Pays-Bas comme en Allemagne ils sont environ 400, mais pour respectivement 32% et 18% des truies.

Naisseur engraisseur à plusieurs personnes

En France, l'orientation dominante est le naisseur-engraissement qui rassemble plus de 85% des truies et 70% des porcs charcutiers. Sa rentabilité est meilleure et elle assure une meilleure maîtrise sanitaire en évitant les échanges de porcelets entre les exploitations.

La situation diffère dans les autres pays. De longue date les Pays-Bas ont séparé le naisseur de l'engraissement. Au Danemark, alors que les élevages naisseurs engraisseurs

Évolution de la production et du cheptel



étaient prépondérants par le passé, les projets plus récents s'orientent vers des ateliers spécialisés de grande taille, naisseurs ou engraisseurs. Ils visent des économies d'échelle et l'amélioration de la technicité par la spécialisation. C'est aussi le moyen de satisfaire localement aux contraintes de la réglementation environnementale et aux procédures (rester en-deçà du seuil de l'autorisation).

Au plan de la main d'œuvre, les exploitations françaises qui ont des porcs occupent en moyenne l'équivalent de 2 personnes à temps plein (UTA), dont 1,8 sont d'origine familiale. L'affectation par atelier n'est pas connue. Les exploitations de 2 à 5 UTA constituent le cœur de la production, avec 40% des élevages et 60% du cheptel. Seulement 2% des exploitations dépassent 5 UTA (pour 13% des porcs).

De dimension moyenne, avec une part croissante de main d'œuvre salariée, incompressible, la production porcine française ressort fragilisée de la conjoncture actuelle. Au-delà, le ralentissement constaté depuis plusieurs années déjà des investissements risque de pénaliser les performances techniques et donc sa capacité concurrentielle pour les années à venir.